



Communiqué

Des nouveaux préaux scolaires

La Ville de Lausanne a inauguré, ce samedi, les nouveaux préaux scolaires des collèges de Beaulieu et de Vieux-Moulin, précurseurs des préaux de demain.

Ces nouveaux préaux scolaires ont été conçus pour favoriser la proximité avec la nature (éléments naturels, arborisation, perméabilité des sols), et encourager le mouvement et la découverte grâce à des places de jeux attrayantes. Ils sont le fruit de la collaboration entre le Service des écoles et du parascolaire (SEP), le Service des parcs et domaines (SPADOM) et la Déléguée aux places de jeux de la Ville de Lausanne. Sans oublier l'implication indispensable des élèves, qui ont pris part non seulement à la phase d'évaluation des préaux, mais également à leur planification et construction.

Ces espaces réaménagés seront utilisés principalement durant la récréation et pendant les cours. Leur utilisation en dehors des temps scolaires pour les activités d'accueil parascolaire ou durant les loisirs a également été intégrée dans les réflexions.

Ces travaux ont bénéficié du soutien de cour verte, une initiative de la Roger Federer Foundation en collaboration avec RADIX Fondation suisse pour la santé, la Fondation Naturama Argovie et la Haute école des sciences appliquées de Zurich.

Une nouvelle politique municipale en termes de préaux scolaires

Ces inaugurations s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle politique municipale en matière de préaux scolaires. Ils font office de projets pilotes, comme les préaux de Coteau-Fleuri et Pierrefleur, qui seront eux inaugurés le printemps prochain.

La Municipalité reconnaît aux préaux scolaires leur rôle fondamental dans la journée des écoliers et, en dehors du temps scolaire, dans la vie des quartiers. Dans cet esprit, elle a décidé de consolider sa politique en la matière autour des quatre axes suivants :

- Repenser l'aménagement des préaux scolaires en fonction des besoins de l'enfant et de ceux des différents usagers, notamment pour éviter l'appropriation genrée;
- Valoriser et végétaliser les préaux de manière à participer à la lutte contre le réchauffement climatique urbain;
- Encourager la participation, en particulier celle des enfants, dans le cadre de cette politique;
- Clarification du statut des préaux scolaires par la mise en place d'un règlement ad hoc, et informer la population et les usagers.

Après les préaux de Coteau-Fleuri et Pierrefleur, les prochaines étapes sont les rénovations des collèges et préaux de Saint Roch, la Barre et Montoie.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch



Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **David Payot, conseiller municipal, Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, 078 647 12 86**
- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, 021 315 52 00**
- **Barbara De Kerchove, cheffe du Service des écoles et du parascolaire, 021 315 64 62**

Lausanne, le 24 septembre 2022